

**Avis 21-305 du personnel
des Autorités canadiennes en valeurs mobilières**

Prolongation de l'approbation de l'agence de traitement de l'information sur les titres privés à revenu fixe

CanPX Inc. (CanPX) a été approuvée comme agence de traitement de l'information sur les titres privés à revenu fixe en vertu de la Norme canadienne 21-101, *Le fonctionnement du marché* (la « NC 21-101 ») jusqu'au 31 décembre 2006.

Le 14 juillet 2006, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié l'Avis 21-304, *Demande de dépôt de l'Annexe 21-101A5, Rapport initial sur le fonctionnement de l'agence de traitement de l'information aux agences de traitement de l'information intéressées*, qui informait le public du statut de l'approbation de CanPX et de la possibilité que d'autres entités posent leur candidature pour devenir agence de traitement de l'information si elles sont en mesure d'assumer ce rôle. Nous sommes en train d'examiner plusieurs demandes et prendrons une décision au plus tard le 30 avril 2007.

CanPX a demandé à ce que son approbation soit prolongée pour confirmer que ses activités se poursuivront et garantir une transition sans heurt avec la nouvelle agence de traitement de l'information, au cas où une nouvelle entité serait choisie pour remplir ce rôle. Pour ces raisons, l'approbation de CanPX sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2007, ce qui devrait donner suffisamment de temps aux marchés, aux courtiers et aux intermédiaires entre courtiers sur obligations assujettis à la NC 21-101 pour établir la connectivité nécessaire avec le système de la nouvelle agence de traitement de l'information.

Pour toute question, prière de s'adresser aux personnes suivantes :

Serge Boisvert
Autorité des marchés financiers
514-395-0558, poste 4358

Randee Pavalow
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-8257

Ruxandra Smith
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-2317

Shaun Fluker
Alberta Securities Commission
403-297-3308

Shamira Hussein
British Columbia Securities Commission
604-899-6815

Doug Brown
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
204-945-0605